## WMO OMM

## World Meteorological Organization Organisation météorologique mondiale

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix - Case postale 2300 - CH 1211 Genève 2 - Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 - Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int - www.wmo.int

Weather • Climate • Water Temps • Climat • Eau

Notre réf.: SG/ASG/SPO/M&E-Focal Points

GENÈVE, le 6 mars 2015

Objet:

Rappel: Coordonnateurs pour le suivi et l'évaluation

Suite à donner: Désigner un coordonnateur pour le suivi et l'évaluation avant le 31 mars 2015

Madame, Monsieur,

Par la présente, je me réfère à la lettre circulaire (PR-6793) du 9 septembre 2014, par laquelle les Membres étaient priés de désigner des coordonnateurs pour le suivi et l'évaluation, comme décidé par le Conseil exécutif de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) à sa soixante-sixième session (voir le paragraphe 4.8.2.2 c) du rapport final). Ces coordonnateurs représenteront les premiers interlocuteurs du Secrétariat pour les questions liées à la mise en œuvre du Système de suivi et d'évaluation de l'OMM.

Cette année, le Secrétariat de l'OMM mènera son enquête périodique relative à l'impact des résultats obtenus sur les Membres. Les résultats de cette enquête sont essentiels pour déterminer les progrès obtenus en vue de la réalisation des résultats escomptés et rassembler des données de référence utiles à la préparation des indicateurs de performance clés pour la prochaine période financière. À cet égard, le Secrétariat devra pouvoir compter sur les coordonnateurs pour que les enquêtes soient renvoyées à temps par les Membres.

Je vous saurais gré de désigner un correspondant pour votre Service et de communiquer son nom et ses coordonnées au Secrétariat de l'OMM de préférence avant le **31 mars 2015**. Les Membres qui ont déjà communiqué ces renseignements n'ont pas à donner suite à la présente lettre.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

(M. Jarraud) Secrétaire général

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6830)

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents